

Métier Mécanicien en protection-incendie		
Secteur	Articles	Demandes des employeurs
IC/I	20.02 6) (Nouvel article)	Prévoir un principe d'étalement des revenus.
IC/I	Section 20	Permettre, sur une base volontaire, la reprise des heures perdues pour cause d'intempéries durant la semaine régulière de travail.
IC/I	Section 20	Revoir le concept des taux horaires afin d'établir deux plages horaires et abolir les primes concernées.
IC/I	Section 23	Revoir le concept de frais de déplacement.
IC/I	20.03 20)	Augmentation de la limite quotidienne à un maximum de 10 heures par jour du lundi au vendredi avec une limite hebdomadaire de 40 heures.
IC/I	23.07 4)	Éviter les abus dans les changements de domicile en cours de chantier, pour permettre à l'employeur de rembourser uniquement les frais véritablement engagés.
IC/I	23.09 4) c xii)	Réaménager les frais de déplacement en haut de 120 km et augmenter la première borne pour le paiement de l'indemnité quotidienne.